



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Somalie

Question écrite n° 58118

Texte de la question

M. Sylvain Berrios attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation de l'État du Somaliland dans l'Ouest de la Somalie. En 1991 ce pays de 3,5 millions d'habitants a proclamé son indépendance vis-à-vis de la Somalie sombrant alors dans la violence, laquelle a été réaffirmée démocratiquement en mai 2001 à 97,1 % par référendum. L'Union Africaine, elle-même, a déclaré en 2006 que le statut du Somaliland était « unique et légitime dans un contexte historique africain ». Les avancés majeures de ce pays plaident en sa faveur avec un pluralisme effectif, une démocratie réelle et une éradication de la piraterie. Pourtant aucun état occidental ne reconnaît l'indépendance du Somaliland, alors même qu'ils reconnaissent tous le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », y compris la France, patrie des Droits de l'Homme. Outre un encouragement à poursuivre les efforts entrepris, une reconnaissance permettrait d'assurer l'avenir politique et économique de ce pays et d'en faire un exemple de démocratie qui pourrait favoriser la stabilité dans la Corne de l'Afrique. Cette même reconnaissance permettrait également de créer d'importants débouchés pour l'industrie énergétique française qui ne peuvent aujourd'hui accéder à ce pays aux importantes ressources en pétrole et en charbon. En conséquence, il demande au Gouvernement ce qu'il compte faire à propos d'une reconnaissance internationale du Somaliland.

Texte de la réponse

Les progrès accomplis par le Somaliland dans les domaines de la démocratie et du développement sont notables. Ils méritent d'être soutenus et encouragés. La France et la communauté internationale considèrent néanmoins que le dialogue avec les autorités somalilandaises doit se tenir dans le respect de l'unité de la République fédérale de Somalie. La France et ses partenaires ne reconnaissent donc pas l'indépendance du Somaliland. Cette question ne peut relever que des Somaliens eux-mêmes. Un dialogue entre le gouvernement fédéral de Somalie et les autorités du Somaliland est en cours. Le fait que la France ne reconnaisse pas l'indépendance du Somaliland ne constitue pas un obstacle à la conduite de projets de développement et d'investissement sur son territoire. L'Union européenne est ainsi engagée dans la réhabilitation de la route entre l'Éthiopie et Berbera afin de permettre à cette ville de développer son activité portuaire. De la même manière, rien ne s'oppose à ce que des entreprises françaises commercent ou investissent au Somaliland. C'est le message que le ministre des affaires étrangères et du développement international a passé au président du Somaliland, M. Ahmed Silanyo, en le recevant à Paris en janvier dernier.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Berrios](#)

Circonscription : Val-de-Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58118

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5069

Réponse publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6407